



# SNOOKER

## DISPOSITIONS FINANCIERES

### SAISON 2017/2018

#### **TITRE I. COMPETITIONS NATIONALES**

##### **I. Championnats de France Mixte, Féminines, Juniors (-21ans), Cadets (-18ans) & Masters (+40 ans) :**

###### **A) Phases de qualifications:**

Tous les frais concernant les phases de qualifications Club, Ligues et Finales des Zones sont à la charge des Clubs ou des Ligues concernées.

Pour les tournois de zones (ZST), qualificatifs pour les PLAY-OFFS, il est prévu les dispositions suivantes :

###### **1. Droits d'engagement : 20 euros / joueur**

Pour participer à un tournoi « ZST », le joueur devra s'acquitter d'un droit d'engagement fixé à 20€. Pour les moins de 21 ans, l'inscription est gratuite. Les participants doivent régler les droits d'engagement à l'organisateur directement le jour de la compétition.

Les inscriptions se font en ligne sur le site de la FFB le jeudi, 18h, 6 semaines avant le début du tournoi et seront closes le jeudi, 18h, 1 semaine avant le début du tournoi.

La CSNS communique la liste des participants à l'organisateur du tournoi.

###### **2. Primes**

Le Club organisateur verse aux participants des épreuves, une prime calculée sur un pourcentage de la masse totale des droits d'engagement, se décomposant comme suit :

Vainqueur:       40%  
Finaliste :       26%  
3ème et 4ème : 2 X 17%

Meilleur Break : **20,- €** pour chaque épreuve pris sur la masse totale des droits d'engagement.

Le Club organisateur remettra un trophée au vainqueur de chaque épreuve.

PS. Si l'organisateur le souhaite, il peut apporter un sponsoring financier pour augmenter les primes.



## **B) Phases finales :**

### **1. Barème de remboursement**

#### **1.1. Base de calcul**

**1 repas = 13,70 € et 1 nuit = 27,40 €**

**0,23 € par kilomètre parcouru - distance prise sur un [site internet](#) par le trajet le plus rapide de la commune du club d'appartenance à la commune du lieu de compétition.**

#### **1.2. Finales nationales sur n jours**

< à 100 km Aller-Retour	0,23 € du km (x n)	Forfait : (n x 2) - 1 repas
> à 101 km Aller-Retour	0,23 € du km	Forfait : (n - 1) nuits + [(n x 2) - 1 repas]
> à 401 km Aller-Retour	0,23 € du km	Forfait : n nuits + [(n x 2) - 1 repas]

### **2. Remboursement des frais des joueurs**

**24 joueurs catégorie Mixte - 6 joueuses catégorie Féminines – 8 joueurs catégorie Masters  
12 joueurs catégorie Juniors – joueurs catégorie Cadets.**

La FFB ne prend plus en charge les frais des joueurs catégories mixte et masters (voir avec leurs clubs/ligues).

La participation de la FFB pour les frais des joueurs des catégories féminines, juniors et cadets est à 33 % selon le barème ci-dessus 1.2.

### **2. Remboursement des frais des arbitres.**

La FFB participera au défraiement des arbitres dans la limite d'un budget global de 200 € pour chaque championnat.

### **3. Médailles et trophées**

- La FFB décerne les médailles d'or, d'argent et de bronze (x2) aux 4 premiers de tous les championnats Mixte, Féminines, Masters, Juniors et Cadets.

- Le club organisateur a la charge d'offrir une coupe ou un trophée aux vainqueurs (premiers et premières) des 5 championnats ainsi qu'au réalisateur du meilleur break dans chaque championnat.



## **II. Championnats de France par équipes :**

### **A) Droit d'Inscription & Phases de qualifications:**

Une inscription de 30,- € par équipe est à verser à la ligue d'appartenance. La FFB procède ensuite à la facturation des ligues.

Tous les frais concernant les phases de qualifications Club, Ligue et Zones des championnats de France par équipes sont à la charge des Clubs ou des Ligues concernées.

### **B) Phases finales :**

#### **1. Remboursement des frais des équipes**

**8 équipes de 2 joueurs.**

La FFB participe au défraiement des équipes dans la limite d'un budget global de 800 €.

#### **2. Remboursement des frais des arbitres.**

L'organisateur fournit le nombre d'arbitres nécessaire pour le bon fonctionnement de la compétition. La FFB participera au défraiement des arbitres dans la limite d'un budget global de 200 €

## **III. Tournoi national (toutes catégories et masters)**

### **➤ Tournoi national masters**

#### **1. Droits d'engagement :**

Pour participer au tournoi national masters, le joueur devra s'acquitter d'un droit d'engagement fixé à 30€. Les participants doivent régler les droits d'engagement à l'organisateur directement le jour de la compétition.

Les inscriptions se font en ligne sur le site de la FFB le jeudi, 18h, 6 semaines avant le début du tournoi et seront closes le jeudi, 18h, 1 semaine avant le début du tournoi.

La CSNS communique la liste des participants à l'organisateur du tournoi.

#### **2. Primes**

Le Club organisateur verse aux participants des épreuves, une prime calculée sur un pourcentage de la masse totale des droits d'engagement.

Vainqueur: 40%

Finaliste : 26%

3ème et 4ème : 2 X 17%

Meilleur Break : **30,- €** pris sur la masse totale des droits d'engagement.



Le Club organisateur remettra des trophées aux 2 premiers de chaque épreuve ainsi qu'au meilleur break.

### **3. Remboursement des frais des arbitres.**

Le club organisateur fournit le nombre d'arbitres nécessaire au bon déroulement du tournoi. La FFB participera au défraiement des arbitres dans la limite d'un budget global de 200 €

## **➤ Tournoi national toutes catégories**

### **1. Droits d'engagement :**

Pour participer au tournoi national toutes catégories, le joueur devra s'acquitter d'un droit d'engagement fixé à 30€. Les participants doivent régler les droits d'engagement à l'organisateur directement le jour de la compétition.

Les inscriptions se font en ligne sur le site de la FFB le jeudi, 18h, 6 semaines avant le début du tournoi et seront closes le jeudi, 18h, 1 semaine avant le début du tournoi.

La CSNS communique la liste des participants à l'organisateur du tournoi.

### **2. Primes**

Le Club organisateur verse aux participants des épreuves, une prime calculée sur un pourcentage de la masse totale des droits d'engagement.

Si 8 poules :

Vainqueur: 40%

Finaliste : 20%

3ème et 4ème : 2 X 10%

5<sup>ème</sup> à 8<sup>ème</sup> : 4 x 5%

Si 4 poules :

Vainqueur: 40%

Finaliste : 26%

3ème et 4ème : 2 X 17%

Meilleur Break : **30,- €** pris sur la masse totale des droits d'engagement.

Le Club organisateur remettra des trophées aux 2 premiers de chaque épreuve ainsi qu'au meilleur break.

### **3. Remboursement des frais des arbitres.**

Le club organisateur fournit le nombre d'arbitres nécessaire au bon déroulement du tournoi. La FFB participera au défraiement des arbitres dans la limite d'un budget global de 200 €.



### **III. Play-Offs:**

Le Club organisateur remettra des trophées aux 2 premiers de chaque épreuve ainsi qu'au meilleur break.

#### **1. Remboursement des frais des joueurs**

##### **24 joueurs (Mixte)**

Pas de remboursement des frais des joueurs (voir avec leur club/ligue)

#### **2. Remboursement des frais des arbitres**

Le club organisateur fournit le nombre d'arbitres nécessaire au bon déroulement du tournoi. La FFB participera au défraiement des arbitres dans la limite d'un budget global de 200 €

## **TITRE II. COMPETITIONS INTERNATIONALES**

Les dispositions financières pour les inscriptions, l'hébergement et le transport de chaque compétition internationale seront définies au fur et à mesure des compétitions et communiquées aux joueurs sélectionnés.